Commerce, Finance, Industrie

Vol. XXXIV

VENDREDI, 17 OCTOBRE 1902

No 16

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (The Trades Publishing Co.), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547 Boîte de Poste - - - 917

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue; - \$2.00 Canada et Etats-Unis - 1.50 Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est dûe en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit:

Le Prix Courant, Montréal.

LA SEMAINE

La grève des charbonnages aux Etats-Unis est virtuellement terminée par la nomination d'une commission d'arbitrage de laquelle fera partie un représentant du travail organisé. Nul doute qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes le com... exécutif des mineurs recommande aux mineurs de retourner au travail. C'est la fin d'un long cauchemar. Le Président Roosevelt à qui est dû en grande partie ce résultat a bien mérité du peuple américain.

* * *

Cette grève des charbonnages a soulevé la question de l'arbitrage obligatoire qui fonctionne déjà avec succès en Australie et en Nouvelle-Zélande. gouvernements ne peuvent, en effet, rester indifférents aux conséquences grèves qui vont sans cesse grandissant en nombre, en importance et en durée. Ainsi dans la grève actuelle des mineurs, 3140.000 hommes ont refusé de travailler depuis cinq mois, privé en outre des milliers de bras de gagner leur pain, mis en danger la production de nombreuses industries, dans toute lecendue du pays, arrêté l'essor du commerce et causé aux capitalistes, des pertes irréparables. Le devoir d'un gouvernement est de mettre la nation à l'abri de tant de maux dans la mesure du possible. L'arbitrage obligatoire ne mettrait pas fin aux grèves, mais en abrégerait sans doute la durée et la gravité, empêchant ainsi bien des misères et des ruines.

* * *

D'après un discours prononcé à Boston par sir Frederick Borden, ministre de la milice canadienne, le service d'une ligne rapide avec navires de 20 noeuds au début serait assuré, le gouvernement canadien accordant un subside annuel de \$750,000 et le gouvernement anglais donnant une subvention également annuelle de \$375,000. Ce service serait prochainement établi, a déclaré le ministre qui n'a pas jugé à propos de dire à quelle compagnie le contrat avait été accordé. Le Premier Ministre arrivant aujourd'hui même au Canada, nous sommes en droit

d'attendre des déclarations plus complètes à bref délai.

* * *

Ce retour du Premier-Ministre aura également pour effet, nous n'avons nul doute à cet égard de mettre fin aux vellenes anti-protectionnistes de plusieurs membres de son cabinet. Puisque certains journaux opposés à sir Wilfrid lui font le compliment d'être opportuniste. nous espérons bien que le Premier-Ministre se montrera tel dans ses déclarations relatives à la question du tarif des douanes. Il est impossible pour un gouvernement de se maintenir au pouvoir s'il va à l'encontre des voeux et des besoins du pays. Le voeu des neuf-dixièmes de la population est que nos industries soient protégées et que le Canada soit maître de son marché parce que ces neuf-dixièmes de la population savent que nous avons besoin de la protection pour développer nos industries existantes, en créer de nouvelles, donner du travail aux ouvriers et assurer aux cultivateurs une demande de plus en plus grande des produits de la terre. Il leur faut un marché d'écoulement près du lieu de production. Ils l'auront par le développement de l'industrie et du commerce qui attirera des flots de population dans un pays très vaste et encore peu peuplé.

* *

Le ministre des Travaux Publics continue à voyager; il va partout et, partout, en proclamant qu'il faut le Canada aux Canadiens, la protection à nos manufactures et des moyens de transportation canadiens, il est accueilli comme l'apôtre de la saine doctrine pour la grandeur et le développement du pays. Il était cette semaine à Montréal, il était hier à Magog, il sera aujourd'hui à Sherbrooke. L'honorable M. Tarte est un apôtre convaincu, il en a le zèle et le dévouement. Ce n'est pas pour les convertis qu'il prêche. Son but est de créer un tel mouvement d'opinion en faveur du relèvement du tarif des douanes que les adversaires d'un remaniement du tarif se voient écrasés avant même la bataille qui devra se livrer en Parlement. Nous ne pouvons donner ici le discours si plein de